



Société d'Histoire du Théâtre

Assemblée générale Procès-Verbal

Jeudi 13 juin 2024, 16h
Société d'Histoire du Théâtre, 58 rue Richelieu 75002

Ordre du jour

Rapport moral

Bilan des comptes 2023

Bilan d'activités 2023

Projet de budget 2024

Projet d'activités 2024

Élection du Conseil d'Administration

Questions diverses

Sont présents :

Marion Chénétier-Alev, Clément Hervieu-Léger (président), Joël Huthwohl (vice-président), Béatrice Picon-Vallin, Martial Poirson, Brigitte Prost, Maryline Romain (trésorière), Olivier Rony, Émeline Rotolo, Michèle Sajous d'Oria, Roxane Martin (vice-présidente), Jean-Pierre Triffaux

Étaient excusés et avaient délégué leur pouvoir :

Agathe Sanjuan (secrétaire générale), Isabelle Schwartz-Gastine

Les adhérents à la SHT Pierre Cause et Marie-Astrid Charlier.

Assistaient à l'Assemblée Générale :

Léonor Delaunay (Administratrice SHT)

Rapport moral

Clément Hervieu-Léger, Président de la SHT

Pour commencer, je tiens à dire que la SHT est aujourd'hui à un moment clé de son histoire. Nous sortons d'une période de changements. Ces deux dernières années ont été un vrai tournant, à la fois pour la revue elle-même, et ce qu'elle est devenue, puisque comme vous le savez, nous sommes passés de quatre numéros à deux par an. Mais, bien au-delà de cette question de périodicité, la question des missions, des formats, des manières de travailler et d'échanger avec notre tutelle a été profondément modifiée.

Un mouvement a donc été initié, dans lequel nous sommes actuellement, et qui a commencé je crois, assez concrètement, avec le déménagement dans le quadrilatère Richelieu.

Nous sortons donc d'une période qui a été quand même assez mouvementée pour la SHT, qui était nécessaire, et je dois dire que je me félicite absolument à la fois de l'état de nos publications, des formats nouveaux que nous lançons et des projets qui sont les nôtres.

Je voudrais commencer, en mon nom propre, en tant que président, mais aussi, je crois, au nom de vous tous, par remercier Léonor pour le travail accompli au sein de la Société d'Histoire du Théâtre, et pour la *Revue d'Histoire du Théâtre*, dans une période où, effectivement, il a fallu à la fois gérer un déménagement, un changement de revue, un changement profond (de maquette, de contenus), et le développement de formats nouveaux, qui nécessitaient même l'apprentissage, à certains moments, de nouveaux métiers – notamment en ce qui concerne les podcasts, nous y reviendrons.

Il est vrai que la période a été extrêmement intense, et je voulais vraiment, encore une fois, en notre nom, très particulièrement, te remercier pour tous les efforts effectués au cours de cette période, qui nous amènent aujourd'hui à nous retrouver autour d'un bilan réjouissant et extrêmement bien tenu en termes de missions, de contenus et de budget. Nous allons être, comme vous le savez, dans une période de renouvellement de la Convention avec la DGCA, nous avons débuté les discussions avec les tutelles depuis quelques mois. Aujourd'hui, nous pouvons affirmer avec fierté que nous avons d'excellentes relations avec notre tutelle. Pour mémoire, nous n'avons subi aucun gel et nous avons même reçu en 2023 puis 2024 une subvention supplémentaire pour le développement des podcasts. Une subvention de 15 000 euros, ce qui est loin d'être négligeable.

Il est certain que ce renouvellement de la convention nous oblige, dans les discussions et les réflexions qui sont celles du Conseil d'administration, à un recentrage, ou du moins à prendre particulièrement en compte les indicateurs

demandés par les tutelles. Je vous les rappelle : ils sont de deux numéros par an, de dix expositions virtuelles environ, sur une période de quatre ans (période de la convention) – les expositions virtuelles, on y reviendra toute à l’heure, marchent très bien, et ce n’est pas une chose à négliger, et c’est une chose qui nous est demandée par la tutelle, une autre manière de diffuser de la connaissance historique, par les images et les messages qu’elles transmettent, d’une manière peut-être plus accessibles, plus aisée pour un public large. Et sans doute, il faudrait imaginer, au moins dans certains cas, quelle manière nous pouvons prolonger ces expositions virtuelles au mieux.

Les indicateurs concernent également les podcasts, ainsi que les entretiens filmés conçus pendant les confinements, sur lesquels nous aimerions revenir, et qui peuvent être, là encore, une manière tout à fait intéressante de créer de l’archive. Ce recentrage a demandé de faire des choix. *Le dictionnaire numérique des metteuses en scène*, et la conception par Raphaèle Fleury d’une base de données inscrite dans ce que l’on nomme la République numérique, font partie de ces choix, effectué en 2023 et mis en œuvre dès 2024.

Ce choix nous permet de nous inscrire dans ce mouvement de l’open source et de la République numérique, de valoriser nos publications et nos productions, ce sont des sujets auxquels les interlocutrices et interlocuteurs du ministère sont très attentifs également.

Nous avons aussi le sentiment, avec Joël Huthwohl, Agathe Sanjuan et Léonor Delaunay que ce choix nous engage au-delà de l’année 2024, pour plus longtemps et pour d’autres projets de la SHT que celui sur les metteuses en scène.

Alors, évidemment, cela nous oblige à renoncer à d’autres choses, en tout cas pour le moment, parce que simplement, nous ne pouvons tout mener de front, pour des question de gestion humaine et de budget. Nous allons donc nous concentrer sur deux parutions par an, deux numéros de la Revue d’Histoire du Théâtre, et nous allons arrêter la *Revue d’Historiographie du Théâtre* et la collection Théâtre/Archives, cette dernière ayant un budget d’environ 15 000 euros, en prenant en compte le temps de travail nécessaire, la recherche et le traitement des images, le maquettage, le graphisme, l’impression, les envois postaux et la mise en ligne.

Nous avons donc eu une discussion qui a déterminé le choix du dictionnaire et des bases de données, afin de mieux valoriser nos données et qui, en 2024, nous oblige à utiliser une partie de notre réserve associative. C’est aussi un signe très important donné à notre tutelle que nous utilisons notre réserve associative pour ce type de projets, qui permet un véritable développement de la SHT.

Il y aura donc en 2024 une reprise sur la réserve qui est assez importante, même si ce chiffre va forcément bouger, puisque nous avons une politique de maîtrise des dépenses par Léonor, qui est remarquable, comme vous avez pu le constater sur l’année 2023, et que l’on continuera à mener sur 2024.

Ce qui est certain, aussi, c'est que ce tournant demande une nouvelle forme de structuration. Nous avons bien vu que nous ne pouvons pas tout assumer. Nous avons eu à ce sujet, au sein du comité de vraies discussions, par exemple sur le fait de tenir une charte, de mieux préparer et anticiper le travail éditorial, etc. J'en profite, d'ailleurs, pour saluer et remercier les membres du comité de lecture, car que je trouve qu'il y a eu, notamment au cours de cette année, une vraie mobilisation pour essayer de se retrouver le plus régulièrement. Je pense qu'il faut, aussi, que cette fréquence des réunions soit appliquée avec le bureau de l'association, au cours de l'année. Nous verrons sûrement, l'année prochaine, en 2025, comment renouveler les membres du Bureau. Mais c'est sûr qu'il faut que nous arrivions à nous retrouver plus régulièrement pour accompagner les réflexions qui sont les nôtres, pour avoir des réflexions communes et collégiales.

Si nous prenons, par exemple, la question de l'amplification des podcasts. Nous avons dû jusqu'à présent passer par des prestataires extérieurs parce que ce sont des savoirs-faires nouveaux, qu'on ne maîtrisait pas, dont on ignorait ce que ça représentait en terme techniques, numériques, juridiques, budgétaires. Aujourd'hui, nous commençons à avoir une petite expérience, qui permet de faire des choix. On se rend compte qu'avec un peu d'habitude, un peu d'expérience, un peu d'expertise, on arrive à faire baisser ces coûts. On se rend compte aussi que, quand on est novice, forcément, les devis qu'on nous propose sont énormes et on n'a pas les moyens de les négocier ; ce n'est plus le cas aujourd'hui. On en sait davantage, et on va pouvoir revenir là-dessus et mener certaines opérations en interne ou, en tout cas, sur les devis, dire non, on n'a pas besoin de ça parce que pour une structure comme la nôtre, pour une revue comme la nôtre, ça n'a pas d'intérêt ou, même pour les podcasts, telle ou telle plateforme d'écoute n'a pas d'intérêt.

On avance donc dans ces nouvelles missions et ces nouvelles compétences, ce qui nous permet de faire des économies, qui pourraient nous permettre de redéployer autrement les sommes économisées et notamment pour intégrer à certains moments un éditeur ou une éditrice freelance, qui permettrait d'avancer sur les dossiers plus efficacement. En effet, comme vous le savez parfaitement, la question des délais, des remises de dossiers et d'articles pour la revue est toujours un peu... délicat. J'ai parfois l'impression que c'est quand même un petit peu un sport national (les remises des textes en retard, parfois avec plus de six mois de retard !), et il y a des moments où c'est compliqué, on se rend bien compte alors qu'il faudrait peut-être prendre un éditeur freelance pour qu'on puisse continuer d'avancer sur un deuxième numéro, en parallèle. Ce serait un moyen de desserrer un peu la pression sur les publications, d'éviter cet effet d'entonnoir pour Léonor.

Il y a en ce moment une stagiaire qui est formidable, et qui travaille sur le graphisme des documents, dont le Bilan et le Projet d'activités présentés ici, et pour la mise en ligne et la communication. On voit à quel point c'est un besoin d'avoir une aide,

quelqu'un qui travaille aux côtés de Léonor, qui soit dans les bureaux, qui fasse aussi avancer les projets.

Voilà pour les principaux points et pistes de travail que je souhaitais évoquer lors de ce Bilan moral. Pour terminer, je voudrais évoquer deux points, qui ont un lien avec ce que nous avons évoqué précédemment. La question du fonds de la SHT et de son lien avec le département des Arts du spectacle de la BnF, et la question de la diffusion de la revue.

Les collections de la Société d'Histoire du Théâtre

Je souhaite également que l'on commence à réfléchir sérieusement sur la manière dont on consulte les archives de la Société d'Histoire du Théâtre, maintenant que nous sommes dans les murs de la BnF Richelieu et que les documents de la société sont consultés directement dans la salle de lecture des Arts du spectacle de la BnF. C'est une discussion que l'on peut ouvrir dès à présent, qui pose la question du dépôt de nos archives au sein de la BnF, ce qui aurait du sens offrirait de la visibilité à nos collections, en les intégrant au catalogue de la BnF.

Je vous livre un peu en vrac les pistes de réflexion qui sont les nôtres après deux années de présence dans la BnF Richelieu. Cette Assemblée Générale peut être le moment d'échanger sur ces différents sujets qui n'appellent pas forcément une réponse immédiate. Cependant, cela peut-être vaut la peine que Joël Huthwohl tu nous donnes ton sentiment sur ce sujet.

Joël Huthwohl

Nous avons travaillé ensemble avec Léonor, au moment de l'installation en 2022, à imaginer un système de communication des documents dans la salle de lecture, qui soit le plus pratique possible pour la SHT. Les lecteurs doivent toujours prendre rendez-vous, Léonor prépare les documents, les dépose en salle de lecture, où ils sont alors pris en charge par les agents de la BnF. Quand le lecteur a terminé sa consultation, c'est à elle de les ramener et de les réintégrer dans le magasin de la SHT. Donc même si ces documents ne représentent pas des volumes importants, cela représente quand même du travail.

Le fonds occupe actuellement 800 mètres linéaires dans les magasins des Arts du spectacle. Il se trouve dans le magasin central, on a donc fait le choix en toute confiance de ne pas mettre de grillage, on circule librement et Léonor circule dans nos espaces tandis que nous circulons dans les rayonnages de la SHT.

Concernant le fonds de la SHT, nous avons déjà fait énormément de tri fait au moment du déménagement. Des documents ont été donnés à la BnF notamment des programmes et le fonds Sylvia Monfort bien sûr, qui a été l'objet d'un don à la BnF et qui a rejoint le fonds Sylvia Monfort que nous avons déjà.

Olivier Rony et Émeline Rotolo

Quel type de contrat a été signé au moment du don du fonds Sylvia Monfort ?

Joël Huthwohl

C'est un contrat de don. La SHT a fait un dépôt puis un contrat de don, afin que les deux fonds Monfort soient réunis.

C'est l'évolution naturelle de se dire que ces collections pourraient être gérées directement par le département. Cela soulagerait un petit peu la société et cela leur donnerait une accessibilité encore plus grande puisqu'elles seraient intégrées au catalogue. Il y a cependant déjà sur le site de la SHT des inventaires en ligne.

Léonor Delaunay

Oui, nous avons remis sur le nouveau site de la SHT des inventaires détaillés d'une partie des collections, les plus « exceptionnelles », comme les revues étrangères, des années 1930 à nos jours, collectées dans le monde entier, ou le fonds Léon Chancerel, les fascicules de théâtre rural, religieux, amateur, les archives déposées par l'ATEJ et l'ASSITEJ...

Nous constatons toutefois, une baisse importante du nombre de lecteurs depuis 2022. Quand nous étions au 71 rue Richelieu, nous accueillions alors deux séminaires par mois : le séminaire de Jean-Claude Yon et le séminaire d'Isabelle Moindrot qui étaient composés essentiellement d'étudiants et d'étudiantes. C'était l'occasion de présenter la SHT et les collections et la plupart de nos lecteurs et lectrices, entre cinq à dix par an, découvraient les collections de la SHT à l'occasion de ces séminaires. Donc, la question de ces archives, au-delà du travail que ça demande, demeure celle de leur visibilité, ou plutôt de leur invisibilité. Comme l'a dit Clément précédemment, nous sommes à un moment de bascule par rapport à l'ensemble des projets : l'on arrête de faire des choses qui demeurent parfois trop dans l'entre-soi et sont inaccessibles ou invisibles pour un large public. Selon la même logique, les collections de la SHT, si elles sont dans le catalogue de la BnF, seront tout simplement bien plus accessibles aux chercheurs et chercheuses.

Jean-Pierre Triffaux

Je propose de faire un petit film ou un petit clip sur le site de la SHT afin de présenter les collections et d'être plus attractifs. Si les étudiants voient que tous ces documents sont disponibles et où ils peuvent les consulter, cela les intéressera davantage. Des étudiants en communication peuvent être employés pour faire ce type de choses dans le cadre d'un stage par exemple.

Joël Huthwohl

Ce serait possible, mais c'est un usage tout à fait particulier, plutôt lié à la communication qu'à la question de la visibilité et de l'accessibilité. Les trésors qui

ont été réunis au fil du temps par la SHT sont visibles essentiellement pour ceux qui connaissent la SHT, il est vrai. Si ces collections sont présents sur les grands catalogues généralistes, nous allons agrandir prodigieusement leur visibilité. N'importe qui travaillant sur le théâtre pour la jeunesse par exemple, pourra tomber sur Chancerel et sur le fonds de la SHT. Ou bien chaque abonné à une bibliothèque pourra tomber sur le catalogue des revues étrangères de la SHT, qui est vrai point fort de son fonds.

Émeline Rotolo

Si le dépôt était effectif, tous les documents déposés à la BnF auraient-ils un label SHT ? de façon que si quelqu'un veut travailler sur la constitution du fond de la SHT, ce sur quoi s'est bâti la SHT, il pourra identifier de façon exhaustive ce qu'a été la bibliothèque de la SHT ?

Joël Huthwohl

La provenance des documents est toujours identifiée par une notice. C'est dans les notices que l'on voit la provenance. Chaque document serait donc identifiable : sa provenance et son histoire seront inscrites dans la notice qui lui est dédiée.

Léonor Delaunay

Concernant la bibliothèque de la SHT à proprement dit, il ne s'agit pas de la bibliothèque d'un chercheur ou d'un artiste. Il s'agit d'une bibliothèque généraliste, qui est close depuis 2015, nous ne l'alimentons plus pour des questions de place et parce que tous les ouvrages généralistes présents dans la bibliothèque sont, grâce au dépôt légal, également présent dans différents départements de la BnF. La bibliothèque de la SHT n'est donc pas en soi spécifique. Il s'agit d'une bibliothèque de 10 000 ouvrages environ, qu'il faudrait sûrement réfléchir à déposer, sous forme de don, dans un théâtre ou une bibliothèque ou un centre culturel qui voudrait se doter d'un espace de documentation consacré à l'histoire du théâtre. Ce serait bien plus utile que de garder cette partie du fonds au cœur de la BnF, où elle n'est pas consultée.

Joël Huthwohl et Clément Hervieu-Léger

Un travail énorme a été effectué au moment du déménagement. Il semble que nous sommes d'accord pour commencer à réfléchir et à avancer sur ce sujet dans les mois à venir. Nous sommes tous sensibles à cette question de la provenance, à préserver l'histoire de ces collections et l'histoire du fonds Léon Chancerel. La visibilité que peuvent avoir les collections de la SHT est un point important. Nous reviendrons sur les différentes modalités possibles de dépôt, de don des collections, afin d'avoir une idée plus concrète de ce qu'il est possible de faire, et de ce que in fine nous pourrions décider. Les discussions ne font que commencer,

l'important aujourd'hui était de recueillir votre ressenti, votre point de vue vis-à-vis de cette question.

Diffusion de la *Revue d'Histoire du Théâtre*

Clément Hervieu-Léger

Dans la même logique de développer l'audience de nos publications, en numérique ou en imprimé, nous nous sommes rendu compte ces deux dernières années que les recettes annuelles de la RHT augmentaient, certes sensiblement, mais de manière continue. En 2023 les ventes de la revue, abonnement et vente au numéro, constitue une somme globale de 29 376 euros. En 2022 le chiffre de vente était de 30 138 euros, il faut se rappeler qu'il y avait eu en 2022 la vente exceptionnelle d'une collection complète de 250 numéros de la RHT à l'Université Aix-en-Provence Marseille, une vente exceptionnelle qui fausse le résultat, c'est-à-dire que l'on peut avoir l'impression d'avoir à moins vendu que l'année dernière, alors que, en réalité, les ventes ont augmenté en 2023. D'autant que le tome 3 et le triptyque des entretiens menés par Marion Chénétier a surtout été vendu en janvier-mars 2024, les ventes seront donc comptabilisées en 2024.

Nous pouvons aussi constater que des numéros anciens peuvent se vendre très bien, comme notre hors-série sur la contorsion, qui, à l'occasion des Jeux Olympiques, fait l'objet de nombreuses commandes. En 2023 enfin, le numéro sur la fabrique du paysage, parce qu'il est transversal dans ses questionnements et accueille des artistes et des chercheurs, a très bien marché. Le nouveau format a éveillé également un nouvel intérêt, des ventes des numéros à l'unité en hausse.

Nos numéros sont déposés, à leur parution, par Hanna Holubowska et parfois par Léonor, dans les points de vente, théâtre et libraires. C'est donc une manière très artisanale de faire. Certaines librairies refusent les dépôts, comme à Grenoble, avant 2021, à Nanterre, etc. Cela signifie aussi qu'il n'y pas de politique de « réassort », de suivi des ventes en librairie et de remises en vente des numéros épuisés... Bref, nous sommes venus à un moment où il est temps de penser à un diffuseur. Notre revue peut s'autoriser aujourd'hui à toucher un public plus large, et je vous propose de poursuivre dans ce sens, d'ouvrir des pistes pour 2025 afin que la RHT soit mieux diffusée et mieux distribuée.

Des contacts ont été pris et, pour la première fois, une vraie discussion s'est engagée avec un distributeur spécialisé, Pierre Banos, directeur THÉÂDIFF.

Léonor Delaunay

Nous avons échangé avec Pierre Banos, que vous connaissez peut-être, qui est le directeur de Théâtrales et de THÉÂDIFF, la structure de diffusion liée à Théâtrales. Il s'est dit intéressé par une diffusion de la revue, ce qui n'était pas le cas les dernières fois que j'avais tenté d'échanger à ce sujet. Le nouveau format, la

présence des artistes dans les numéros, les thèmes abordés, plus larges et plus transversaux, la hausse également des ventes de la revue, tout ceci a je crois permis d'ouvrir ce nouveau dialogue, qui est très réjouissant je crois pour l'avenir de la revue. La seule ombre au tableau est que Pierre Banos quitte Théâtrales et THÉÂDIFF à la fin de l'année 2024. Sa collaboratrice, Mahaut Bouticourt, qui est actuellement en congé maternité, reprend le flambeau. Les discussions pour une diffusion de la RHT par THÉÂDIFF se concluront donc avec Mahaut Bouticourt, et non avec Pierre Banos.

Marion Chénétier-Alev

Peut-on savoir combien coûterait ce nouveau diffuseur et si l'on inclut déjà ce coût dans le budget prévisionnel 2024 ?

Léonor Delaunay

Le diffuseur ne se fait pas payer directement par la SHT. THÉÂDIFF fonctionne ainsi – le contrat a déjà été envoyé par mail pour en parler plus concrètement à l'automne. Il est disponible pour celles et ceux qui souhaiteraient le consulter :

- 300 exemplaires de chaque parution nouvelle sont livrés à THÉÂDIFF.
- Ils s'occupent de la distribution : placement en librairie, gestion du stock, retours des invendus.
- THÉÂDIFF prend 56% en tout (diffusion et distribution comprises) du prix global de chaque numéro de la RHT.
- Ils sont également intéressés par la mise en librairie d'une partie du catalogue de la RHT, des numéros récents bien sûr, comme *Histoire(s) du travail*, *L'éclairage*, *Contorsion*, *Sarah Kane...*

Le point important est que nous serions diffusés par l'un des meilleurs diffuseurs de théâtre en France, qui connaît bien l'édition théâtrale, et que nous serions enfin présents dans toutes les librairies d'art et indépendantes en France, mais aussi à la FNAC ou sur les plateformes de vente, via la SODIS (THÉÂDIFF a conclu un accord de diffusion avec le CDE qui concerne l'ensemble de son catalogue et des ouvrages des catalogues tiers, sur les structures de vente suivantes : librairies physiques FNAC, fnac.com, Amazon.com, chapitre.com, grand export et Suisse).

Nous imprimons déjà nos numéros à environ 800 exemplaires. Nous avons 360 abonnés + services environ. Le stock de 300 exemplaires existe donc déjà, sans avoir besoin d'augmenter le tirage de la revue.

D'autre part, le temps de dépôt en librairie, l'édition des bons de dépôts, les retours etc. sont pris en charge par Hanna pour la SHT. Ce travail ne serait plus à sa charge mais à la charge de THÉÂDIFF, et sans dépense directe.

C'est une solution qui semble donc sans risque et très importante pour le développement de la revue.

Clément Hervieu-Léger

Nous en reparlerons donc à l'automne avec Pierre Banos et Mahaut Bouticourt. Nous pouvons nous féliciter en attendant de leur intérêt pour la RHT et pour nos publications et pour une perspective plus précise de développement de la diffusion.

Le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale 2023, remis aux administrateurs et administratrices, est accepté par l'Assemblée Générale.

Rapport financier 2023

Le rapport financier est présenté par le Président, Clément Hervieu-Léger

Observations sur les dépenses et les recettes exceptionnelles :

Clément Hervieu-Léger

Nous avons un budget 2023 tout à fait « tenu » : 153 052 euros de recettes pour 155 138 euros de charges.

Notre réserve associative s'élève donc au 1^{er} janvier 2024 à 69 584 euros.

Les podcasts consacrés à Jean-Pierre Vincent ont été payés en 2022 en partie et en 2023. Nous parlons de leur réalisation (Hélène Bensoussan et Christophe Rault). L'amplification (mise en ligne, diffusion et promotion) a été confiée en 2024 à Wave Audio. Elle n'apparaît donc pas sur le budget 2023.

Maryline Romain, trésorière

Elle tient à souligner l'effort qui a été fourni par la SHT concernant les dépenses, en matière de fournitures administratives, frais de déplacement, etc.

Projet de budget 2024

Le projet de budget 2024 est présenté par le Président, Clément Hervieu-Léger.

Nous avons déjà évoqué, dans le cadre du Rapport moral, les enjeux de l'année 2024. Notamment en matière de développement d'une base de données, qui serait pour commencer dédié à un dictionnaire des metteuses en scène.

Cette base de données et le suivi éditorial du dictionnaire sont délégués à Raphaèle Fleury. La somme dédiée à ce projet est d'environ 12 000 euros, qui seront prolongés en 2025 d'une somme plus modeste, pour achever le dictionnaire des metteuses en scène (50 notices ont déjà été commandées, il en reste environ 60 à commander et à relire, réviser, publier en ligne).

Ce projet est pris sur la réserve associative. C'est une somme et une dépense qui a beaucoup de sens, car elle ne concerne pas un projet limité dans le temps mais au contraire un véritable chantier de réflexion sur la gestion des données de la SHT, sur la mise en place de nouvelles pratiques concernant la diffusion, la visibilité et le partage de nos « données numériques » qui seront à l'avenir plus vertueuses.

Dans le même esprit d'une meilleure diffusion et amplification de nos productions, qu'elles soient pour la revue, les bases de données ou les podcasts, nous avons décidé en 2024 de confier une mission dite d'« amplification » à Wave audio, pour le podcast sur Jean-Pierre Vincent et pour le podcast sur les metteuses en scène.

La somme prévue pour le moment est de 8000 euros, nous verrons s'il est possible d'internaliser certaines missions (comme la communication vers la presse spécialisée en podcast) et ainsi d'en faire baisser le montant.

La hausse du papier ne nous permet pas pour le moment de faire d'économie en matière d'impression, même avec deux numéros par an. D'autant que les nouveaux formats de la RHT comportent en fait beaucoup plus de pages et de cahiers couleur que les précédents. Ceci explique que le budget dédié à l'impression soit assez élevé (10 000 euros TTC pour chaque numéro).

Il n'y a pas de questions concernant le budget prévisionnel 2024.

Le rapport financier de l'année 2023 est adopté à l'unanimité.

Le Budget prévisionnel pour l'année 2024 est adopté à l'unanimité.

Fin de l'exercice : Report à nouveau et partie sur les réserves exceptionnelles : 69 584 euros.

L'affectation du compte de résultat est soumise au vote et adoptée à l'unanimité.

Bilan des Activités 2023

Léonor Delaunay présente le bilan d'activités 2023 (document joint au dossier)

Léonor Delaunay

La première thématique sur le paysage a donc été mise en œuvre en 2023. Le numéro de la RHT qui y est consacré est préfacé par Richard Peduzzi.

C'est une très belle préface, très sensible et concrète à la fois. C'est par ailleurs la première fois qu'un artiste ouvrait un numéro de la RHT.

Une série d'expositions en ligne, des collections virtuelles de paysages, conçues par l'historien Pierre Causse et la chercheuse de l'INHA/ENS Camille Hanen prolonge virtuellement ces paysages en présentant des scènes de forêt, de lacs, de ciels, de montagnes, de paysages habités et des rouages de paysages artificiels, des machines à fabriquer de la nature, une partie de l'exposition très ludique : les manières dont on fait de faux paysages.

Le second numéro de l'année 2023, est le troisième tome des *Paroles et écrits de l'acteur*, sous la direction de Marion Chénétier-Alev. Nous avons donc publié les trois tomes d'entretiens, en 2021, 2022 et 2023. Ce troisième tome ayant paru en décembre, avant les fêtes de fin d'année, nous avons eu l'idée de créer une sorte de coffret, avec un bandeau qui permettait de vendre les trois numéros de la RHT sous forme d'un triptyque, avec un prix préférentiel (40 euros) et un ISBN dédié. Et il est vrai que c'est à ce moment-là que ce projet inédit de publication de plus de 25 entretiens a pris tout son sens et a commencé à intéresser les lecteurs et lectrices. Vendus séparément ces numéros de la revue ne marchaient pas très bien. Sous forme d'un « lot » complet, ils se sont beaucoup mieux vendus, nous avons eu un article de Jean-Pierre Thibaudat, des commandes venus des théâtres, bref, ce triptyque trouve mieux son public.

Olivier Rony

Les numéros de la revue sont-ils vendus dans la librairie de la BnF Richelieu ?

Joël Huthwohl

Oui, ils le sont. C'est une librairie plutôt orientée vers l'histoire de l'art mais elle a un très bon choix d'ouvrages et marche très bien.

Léonor Delaunay

En 2023 nous avons publié le Cahier n°3 de la collection Théâtre/Archives, consacré aux loges et aux coulisses d'actrices et d'acteurs. Des photographies des loges de la Comédie-Française et des photographies inédites de la Société Française de Photographie, une société savante équivalente à la nôtre, hébergée également par la BnF, site Richelieu.

Ce cahier, préfacé par Joël Huthwohl, a paru en juillet 2023.

En septembre 2023, un numéro de la *Revue d'Historiographie du Théâtre* a été publié, sur le site de la SHT puisqu'il s'agit de publications numériques. Ces numéros de la *Revue d'Historiographie du Théâtre* passent d'ailleurs un peu sous les radars car ils sont en ligne uniquement, alors qu'ils sont souvent passionnants, et demandent énormément de travail. Ceci explique aussi pourquoi nous serons obligés de les arrêter.

Celui-ci est consacré au canon théâtral à l'épreuve de l'histoire. Plus de 25 contributions le composent. On peut y lire la retranscription d'une table ronde intitulée « S'approprier, décaler, déterritorialiser », avec Stéphane Braunschweig, Marie-Armelle Deguy, Célie Pauthe, Anne-Françoise Benhamou, qui est passionnante, par exemple, ou encore un entretien au long cours avec Brigitte Jaques-Wajeman.

En 2023, enfin, nous avons mis en ligne le nouveau site de la SHT. Le graphisme et la mise en page y sont particulièrement soignés, et reprennent les codes de la revue. Alexandre Essaye, et le studio SOLIDE, ont conçus cette nouvelle identité graphique, dont le détail – les typographies, les codes couleur, la charte visuelle – est présenté dans le Rapport d'Activités 2023.

Les observations sont réservées à la fin de la lecture du Projet d'activités 2024.

Les adhérents approuvent à l'unanimité le bilan d'activités de la SHT 2023.

Projet d'activités 2024

[Léonor Delaunay présente le projet d'activités 2024 \(document joint au dossier\)](#)

Nous sommes en cours d'activités bien entendu. En 2024, l'année se consacre à deux thématiques, l'une dédiée au metteur en scène Jean-Pierre Vincent, le numéro de la revue et le podcast sont désormais publiés. Vous trouverez dans le Projet d'activités de magnifiques photographies de Jean-Pierre Vincent et les textes de Frédérique Plain, qui a coordonné le numéro.

Concernant le podcast, nous avons tenu à présenter l'ensemble des personnes (près de cinquante !), qui ont été interviewées pour ce projet. Ceci permet de prendre la mesure de la masse de personnes concernées, qui est impressionnante, et assez réjouissante !

La deuxième thématique, c'est la thématique d'automne qui est en cours de conception, de fabrication. C'est un numéro de la revue, sur les metteuses en scène. Le sommaire est maintenant définitif. Joël Huthwohl, qui coordonne ce numéro et cette thématique avec Agathe Sanjuan va prendre en charge la présentation de ce projet, particulièrement riche.

Joël Huthwohl

Nous sommes très heureux car Julie Deliquet a accepté de préfacier le numéro. Le numéro s'ouvrira donc avec un texte de Julie Deliquet et se refermera avec un double entretien d'Ariane Mnouchkine et Hélène Cixous. C'est un numéro très riche, environ 18 contributions.

Il sera accompagné d'un podcast, constitué de cinq entretiens, menés par Mélanie Péclat, réalisatrice et dramaturge. Sophie Loucachevsky, Brigitte Jaques-Wajeman, Anne Delbée, Chantal Morel et Anne-Laure Liégeois.

Les podcasts pour les metteuses en scène ont une forme très différente de ceux consacrés à Jean-Pierre Vincent. Il s'agit d'une forme plus classique d'entretiens, le travail de montage y est plus simple. Mélanie Péclat a pris en charge ces entretiens, ce qui donne un ton très intime, très particulier. Les cinq metteuses en scène concernées ne sont justement pas dans le numéro, il était donc important de leur donner la parole, d'autant qu'elles représentent une génération, ou plutôt deux générations de metteuses en scène qui ont commencé avant les politiques de parité, avant même les écoles de mises en scène.

Le dictionnaire des metteuses en scène de son côté permet de rendre visible le nombre important de metteuses en scène, depuis les années 1860 à aujourd'hui. Il sera consultable sur le site de la SHT et, pour l'année 2024, Raphaèle Fleury en assure le suivi éditorial et la conception de la base de données.

Le choix a été fait pour le numéro de la revue de prendre comme borne chronologique les années 2000. Ou plus exactement 2006, l'année de parution du

premier rapport Reine Prat, qui dénonce l'invisibilité, l'absence de femmes aux postes de direction des théâtres publics. Mais ce choix nous forçait à mettre de côté la période contemporaine, ce que le dictionnaire permet de combler. Nous sommes donc très heureux que la SHT puisse accueillir ce dictionnaire, qui permet aussi de prendre conscience de l'importance en nombre des femmes à la mise en scène.

Léonor Delaunay

La SHT est bien positionnée en effet, elle produit de la ressource pour la communauté des chercheurs sans que ça soit directement lié à un programme de recherche précisément. C'est lié à un numéro, mais ce n'est pas lié à un programme de recherche qui a son début et sa fin, avec le risque que la base conçue pour ce programme ne disparaisse avec la fin du programme et donc des financements. On voit cela trop souvent. Donc là, je trouve qu'on est vraiment dans notre rôle, c'est-à-dire qu'on constitue des ressources qui, on espère, seront pérennes, continuant à servir à différents types de projets. Nous sommes dans les missions de la SHT au service des chercheurs et au-delà, du public d'artistes, d'étudiants, de passionnés de théâtre. Rajoutons qu'avoir des interlocuteurs comme Clarisse Bardiot permet d'éviter un certain nombre d'écueils et même de réfléchir à comment on pérennise les bases de données, comment on s'assure qu'elles ne disparaissent pas au bout de quelques années.

Clément Hervieu-Léger

Il est important de souligner que notre tutelle a été sensible à l'ensemble de ces projets, podcasts et dictionnaire numérique. Non seulement notre subvention a été augmentée, mais nous n'avons pas subi non plus de gel en 2024. Il faut se rendre compte de notre chance, dans le contexte actuel. Nous nous en réjouissons. Enfin, nous allons rencontrer avec Joël Huthwohl dans peu de temps le nouveau directeur de la BnF, Gilles Pecout, qui est particulièrement sensible à la présence des Sociétés savantes au sein de la BnF.

Le Projet d'activités 2024 est soumis au vote et approuvé à l'unanimité.

Observations :

Jean-Pierre Triffaux

Il serait intéressant de savoir pour les podcasts s'il est possible de concevoir une reconnaissance par mots-clés. Une reconnaissance vocale telle qu'elle est développée désormais dans certains laboratoires. Le problème, aujourd'hui, avec les podcasts, c'est de savoir comment on va les consulter. Nous sommes au début

de cette pratique, il est donc intéressant de savoir qu'il y a des laboratoires universitaires qui recherchent des contenus, ils sont spécialistes du numérique, et nous, nous avons justement des contenus, mais on n'a pas forcément la technologie numérique qui va avec. Parce que ce qui comptera bientôt, c'est la manière de les consulter. C'est-à-dire, est-ce qu'on les consulte en écoute linéaire de A à Z ? Est-ce qu'on les consulte par mots-clés digitaux ? Est-ce qu'on les consulte par reconnaissance vocale ? Cela rejoint la question des indexations. Pour les chercheurs, ce n'est pas forcément facile de consulter dans la totalité d'un entretien. En revanche, on peut être intéressé par un point particulier, il faut alors avoir le moyen de l'atteindre, d'où l'importance de l'accessibilité des index. Il y a donc des laboratoires qui font de la recherche sur la reconnaissance vocale numérique. Cela reste très expérimental.

Olivier Rony

Le numéro sur Jean-Pierre Vincent est vraiment magnifique. Il regrette simplement que la liste complète de ses spectacles, plus d'une centaine, ne soit pas intégrée au numéro.

Léonor Delaunay

Nous trouvons sur le site de l'IMEC, où se trouve le fonds Jean-Pierre Vincent, cette liste complète, et chronologique.

Michelle Sajou d'Oria

Elle souhaiterait savoir si nous avons des relations avec les personnes qui ont fait le film réalisé par Valeria Bruni-Tedeschi sur les années Chéreau à Nanterre.

Clément Hervieu-Léger

Une association a été créée pour la transmission de la mémoire de Patrice Chéreau, c'est un sujet intéressant, en effet.

Brigitte Prost

Au sujet du dictionnaire des metteuses en scène, souhaiterait avoir la liste des noms des metteuses en scène afin de voir si elle peut proposer la rédaction d'une notice.

Béatrice Picon-Vallin

Au sujet du numéro de la RHT prévu autour des tournées théâtrales, Béatrice Picon-Vallin précise qu'elle a beaucoup travaillé sur les tournées russes. Et concernant les expositions virtuelles, elle précise qu'elle possède de nombreuses archives sur Meyerhold, qui pourraient, si cela rentre dans le programme d'expositions et si les

images peuvent être protégées, faire l'objet d'une exposition en ligne, afin de lui rendre hommage.

Les questions et les remarques des adhérents et administrateurs/trices étant épuisées, l'Assemblée Générale est levée par le Président, Clément Hervieu-Léger.

ÉLECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membres sortants rééligibles

Joël Huthwohl (vice-président)

Philippe Marcerou (absent, n'a pas envoyé de candidature ou de pouvoir)

Brigitte Prost

Béatrice Picon-Vallin

Le vote est pratiqué à bulletin secret.

Les candidats suivants au Conseil d'Administration sont élus à l'unanimité, soit

Joël Huthwohl (vice-président)

Brigitte Prost

Béatrice Picon-Vallin

Philippe Marcerou, n'ayant pas soumis de nouvelle candidature, n'est pas réélu pour l'année 2024.

Composition du Conseil d'Administration de la Société d'Histoire du Théâtre au 11 mai 2023

Bureau :

Clément Hervieu-Léger (président)

Roxane Martin (vice-présidente)

Joël Huthwohl (vice-président)

Maryline Romain (trésorière)

Agathe Sanjuan (secrétaire générale)

Membres du Conseil d'Administration

Brigitte Prost

Marion Chénétier-Alev

Béatrice Picon-Vallin

Martial Poirson

Olivier Rony

Émeline Rotolo

Michèle Sajous d'Oria

Isabelle Schwartz-Gastine

Jean-Pierre Triffaux

Soit 14 membres

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h30.

Le 13 juin 2024 à Paris

CLÉMENT HERVIEU-LÉGER, Président de la SHT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Clément Hervieu-Léger', written in a cursive style.